

PARC DU HAUT DOUBS : 150 CONSTRUCTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ONT ÉTÉ INSTALLÉES

Les agriculteurs et WWF ont travaillé ensemble afin de renforcer la biodiversité dans une partie du Parc du Haut Doubs. Cette initiative commune a permis la réinsertion naturelle d'espèces végétales et animales et la revalorisation de la flore.



Tas de bois et pierres sur une exploitation des Enfers © Parc du Haut Doubs

Pendant l'année 2019, plusieurs constructions de structures favorables à la biodiversité ont été menées dans le Parc du Doubs. Ce sont au total 150 haïse, gouilles et tas de bois et de pierres qui ont été installés, dont 142 en 2019.

Parmi les installations déployées dans le cadre de cette démarche écologique, on peut également compter la plantation de près de 495 mètres linéaires par le WWF. Cette parcelle sert à un refuge et un garde-manger pour les oiseaux. Les arbres ont aussi été en ligne de mire du projet, avec la revalorisation de plusieurs espèces telles que l'églantier, le poirier sauvage, l'alisier blanc, le sureau noir, le groseillier, l'aubépine et le sorbier des oiseleurs.

Ces actions ont permis l'occupation des bordures de champs, par plusieurs espèces animales et végétales qui avaient disparu de ces zones jusqu'alors. Cette initiative permet, dans un deuxième temps, de régler naturellement le problème du campagnol, avec notamment la réinsertion naturelle de ses prédateurs naturels, tels que les hermines et les belettes.

Un projet qui va s'étendre

Ces installations concernent 25 exploitations des réseaux écologiques de la Vallée du Doubs et des Franches-Montagnes, ainsi que celles des EcoRéseaux de la Chaux-de-Fonds et du Locle-les-Brenets. En tout, huit communes membres du Parc ont bénéficié de ces nouvelles structures : Clos du Doubs, Les Enfers, Les Genevez, Montfaucon, Saignelégier, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Les Brenets.

Pour ce projet, le WWF et les agriculteurs ont travaillé main dans la main et ne comptent pas arrêter leur collaboration pour le moment. D'autres petites structures devraient apparaître sur le plateau des Franches-Montagnes et des Montagnes neuchâteloises courant 2020. L'objectif est maintenant de couvrir toute le territoire du Parc du Haut-Doubs, en aidant ainsi tous ses agriculteurs. Une ambition réalisable, les constructions étant "*simples et peu coûteuses*", comme l'indique le Parc.

Les exploitants intéressés peuvent contacter directement le Parc en envoyant un courriel à info@parcdoubs.ch ou en appelant au +41 (0)32 420 46 70.